



Circuit du Québec

Autorité organisatrice :
Fédération de voile du Québec



Régate C-Cool

Club de Voile Deux-Montagnes

Vaudreuil-sur-le-Lac, Québec



Championnat canadien de MC Scow / MC Scow Canadian Championship

AVIS DE COURSE / NOTICE OF RACE

12 et 13 septembre 2020 September 12 and 13

1 RÈGLES / RULES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile (RCV).
The regatta will be governed by the rules as defined in the Racing Rules of Sailing (RRS).
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.
If there is a conflict between languages, French will take precedence.
- 1.3 Les règles de l'association de classe seront appliquées à chaque flotte.
The rules of the class association will be applied for each fleet.

2 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION / ELIGIBILITY AND ENTRY

- 2.1 La régata est ouverte aux classes **Optimist, Bic293, RS:X, Laser 4.7, Laser Radial, Laser, 420 et 29er**. Il est possible d'accueillir d'autres classes, un classement séparé sera prévu.
The regatta event will be limited to the following classes of boats: Optimists, Bic293, RS:X, Laser 4.7, Radial, Laser, 420 and 29er. It's possible to accept other classes; a different scoring will be used.
- 2.2 **Un minimum de cinq inscriptions est nécessaire pour constituer une classe.** Pour les classes de développement du Circuit, un départ pourra être donné avec 3 inscriptions.
A minimum of 5 registrations are required to constitute a boat class. A start can be held with 3 registrations for all development class.
- 2.3 La régata est ouverte à la classe MC Scow, qui disputera son championnat Canadien
The regatta is open to the MC Scow class, who will compete for the MC Scow Canadian Championship
- 2.4 Les membres du district D2 de l'association Internationale de Laser, région nord-américaine sont les bienvenus. Un classement séparé est prévu.
The members of District 2- NA Laser Class Association are welcome. A separate classification is planned.
- 2.5 Tous les compétiteurs doivent avoir signé la feuille de décharge de responsabilité, ou par un parent s'il est mineur (moins de 18 ans).
All competitors must have signed the liability form, or it must be signed by a parent if the athlete is a minor (less than 18 years of age).
- 2.6 Tous les compétiteurs doivent être membre en règle de leur association de classe respective, de la FVQ/Voile Canada et présenter une preuve d'âge.
All competitors must be members in good standing with the FVQ / Sail Canada.
- 2.7 Aucune inscription ne pourra être acceptée après le 12 septembre à 8 :30h.
No registrations will be accepted after September 12, 8:30 am .
- 2.8 L'inscription ne sera pas officielle tant que toutes les informations nécessaires ainsi que le paiement ne seront complétés.
Registration will not be official until all the necessary documents and the payment will be completed.

2.9 Les bateaux admissibles peuvent s’inscrire en complétant le formulaire sur le site internet de la Fédération de voile du Québec, www.voile.qc.ca. Après le 10 septembre à midi, les inscriptions s’effectueront sur place. Des frais supplémentaires s’appliqueront pour les inscriptions après le 4 septembre.

The eligible boats may register by completing the registration form on the FVQ’s website, www.voile.qc.ca. After the September 10th at noon, registrations will be on site. Additional fees will apply for registrations done after September 4.

3 FRAIS D’INSCRIPTION / FEES

3.1 Les frais d’inscription à la régata (2 jours de courses), taxes incluse, sont de :

Fees for the regatta including taxes (2 days of regatta) :

| | Paiement reçu au plus tard le 4 septembre <i>Fees received before September 4</i> | Paiement reçu après le 4 septembre <i>Fees received after September 4</i> |
|--|---|---|
| Bateau simple / <i>Single-handed boat</i> | 75\$ | 110\$ |
| Bateau double / <i>Double-handed boat</i> | 95\$ | 130\$ |

3.2 Le formulaire d’inscription est disponible sur le site web de la FVQ : www.voile.qc.ca

Registration forms are available on the FVQ’s website : www.voile.qc.ca.

3.3 Pour les inscriptions sur place, le chèque doit être fait au nom du CVDM, par cartes de crédit ou par carte de débit.

For registration on site, the cheque should be payable to “CVDM” or by credit cards or debit cards.

3.4 Un bateau accompagnateur avec ou sans entraîneur n’a aucun frais d’inscription à payer, mais doit s’inscrire sur une liste au bureau d’inscription pour des raisons de sécurité.

There is no fee for a support boat with or without a coach, but support boat must be registered at the registration desk.

4 PROGRAMME / SCHEDULE :

| Date | Heure | Événement/Event |
|----------------------------------|--|---|
| Vendredi Friday 2020-09-11 | 17h00–21h00 | inscription tardive sur place et confirmation des dossiers d’inscription / <i>On site, late registration and sign in</i> |
| Samedi Saturday 2020-09-12 | 07h30–08h30 | Fin de confirmation des dossiers d’Inscription / <i>End of sign in</i> |
| | 09h00 | Réunion des barreaux/ <i>Skippers meeting</i> |
| | 10h00 | 1 ^{er} signal d’avertissement de la journée / <i>First warning signal of the day</i> |
| Dimanche Sunday 2020-09-13 | 10h00 | 1 ^{er} signal d’avertissement de la journée / <i>First warning signal of the day</i> |
| | Dès que possible / <i>as soon as possible</i> | Remise des prix / <i>prizes presentations</i> |

Aucun signal d’avertissement ne sera donné après 16h00, le dernier jour de la régata.

No warning signal will be given after 16h00 on the last day of the regatta.

5 INSTRUCTIONS DE COURSE / SAILING INSTRUCTIONS

Les instructions de course seront disponibles au bureau de la course ou sur le site internet du Club et de la FVQ.

Sailing instructions will be available at the race’s office and on the Club’s and FVQ’s websites.

6 PARCOURS / COURSES

Les parcours à effectuer seront du type au vent-sous le vent.

The courses to be sailed will be windward-leeward races.

7 CLASSEMENT

- 7.1 Un total de 7 courses est prévu pour chacune des classes, avec possibilité d'une course supplémentaire.
A total of seven races are scheduled; with the possibility of one additional race.
- 7.2 Une (1) course doit être validée pour constituer une série.
One race is required to be completed to constitute a series
- 7.3 Quand moins de 5 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses.
When less than five races have been completed, the score of a boat's series will be the total of her point in all the race.
- 7.4 Quand 5 courses ou plus ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses en retirant son plus mauvais pointage.
When five or more races have been completed, the score of a boat's will be the total of the race point excluding the worst score.
- 7.5 Pour le classement du Circuit du Québec, toutes les étapes au calendrier compteront avec le système de pondération.
All scores will be counted, using the identified point system, for the final standing of "Quebec Championship".

8 BATEAU SUPPORT / SUPPORT BOATS

- 8.1 L'accès de la zone de régata est interdit pendant une course à l'entraîneur et aux accompagnateurs.
Access to the on-water regatta area is forbidden during a race to coaches and others, excluding support boats.
- 8.2 Les bateaux supports ne peuvent pas traverser le parcours de course en tout temps.
Support boats should not cross the race course at any time.

9 LOCALISATION DES VOILIERS SUR TERRE ET MISE À L'EAU / BERTHING

- 9.1 Tous les bateaux doivent être localisés à l'aire désignée sur le terrain, selon leur classe.
Boats must be kept in their assigned areas in the boat park.
- 9.2 Les remorques doivent être rangées à l'emplacement indiqué dans le stationnement du club.
Trailers must be stored in the area assigned by the club.

10 PRIX / PRIZES

Des prix seront accordés pour les trois premières places de chaque classe, à l'exception de la flotte verte Optimist. Les participants de la flotte verte Optimist recevront un prix de participation.
Top 3 awards for each category except Opti-Green. Participants of the Opti Green Fleet will receive participation prizes.

11 SÉCURITÉ / SECURITY

- 11.1 Une veste de flottaison individuelle (VFI) approuvée par une autorité compétente, équipée d'un sifflet sera obligatoire pour tous les coureurs et devra être portée en tout temps.
A personal flotation device (PFD) approved by a competent authority, fitted with a whistle will be mandatory for all riders and must be worn at all times.
- 11.2 Les parents ou tuteurs seront responsables de la sécurité de leurs enfants sur le site.
Parents or guardians will be responsible for the safety of their children on the site.

12 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ / DISCLAIMER OF LIABILITY

12.1 Les compétiteurs participent à la régata à leur propre risque. Voir règle 4 : Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Competitors participate in the regatta entirely at their own risk. See Rule 4, Decision to Race. The organizing authority will not accept any liability for material damage or personal injury or death sustained in conjunction with or prior to, during, or after the regatta.

12.2 Suite à son inscription, le participant à cette régata, cède les droits et la permission pour l'usage et la reproduction de photographies et de vidéos, de lui-même ou de son bateau au cours de cet événement de voile, en vue d'être publiés dans tout média de Web, de journaux, ou de publicité.

By registering, the participant to this regatta gives authorization and cedes rights for the use and reproduction of pictures and videos, of himself and of his boat in the sailing event, in the prospect of being published in any type of Web media, newspapers, or advertisement.

13 ASSURANCE / INSURANCE

Les participants sont responsables de s'assurer adéquatement pour couvrir les dommages à un tiers durant l'événement. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

It is strongly recommended that each participating boat should be insured with valid third-party liability insurance covering an adequate amount. The organization assumes no responsibility in the verification of insurance.

14 AVIS DE COURSE, INSTRUCTIONS DE COURSE ET AMENDEMENTS / NOR SAILING INSTRUCTIONS AND AMENDEMENTS

L'avis de course, les instructions de course et les amendements seront affichés sur le tableau officiel

The Notice of Race and amendments will be posted on the official board.

15 HÉBERGEMENT ET NOURRITURE / LODGING AND FOOD

15.1 Le camping, en tente, sera permis à des endroits désignés et en nombre restreint sur le site. SVP vous enregistrez à l'avance. Les mineurs devront être accompagnés d'un parent ou tuteur pour le camping.

Camping will be allowed in designated areas and in small numbers on the site. Please register in advance. Minors must be accompanied by a parent or guardian for camping.

15.2 Pour l'hébergement et les repas, il y a de nombreuses opportunités dans les environs immédiats du CVDM.

For accommodation and meals, there are many opportunities in the immediate vicinity of the Sailing Club.

16 AUTRES INFORMATIONS / OTHERS INFORMATION

Directeur de la régata / *Regatta Chairman* : Daniel St-Onge

17 AUTRE AVIS IMPORTANT / OTHER IMPORTANT INFORMATION

Les entraîneurs accompagnant les athlètes doivent obligatoirement détenir leur certification FVQ/Voile Canada valide et à jour.

Coaches accompanying athletes to the regatta must have proper, updated, and valid FVQ/Sail Canada certification.

MERCI À NOS COMMANDITAIRES:

MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES